

LALINDE LE mag.



Magazine
d'informations
des Lindois

Edito

Située entre Bergerac et Sarlat, la commune de Lalinde est un passage obligé vers les grands sites touristiques périgourdins : Sarlat, les Eyzies, Lascaux, Beynac, Les Milandes, Castelnau etc. Jusqu'au début des années 2000, cette manne touristique ne faisait que traverser Lalinde, sans avoir le moindre intérêt pour la ville. La place de la République était alors un parking bitumé qui cachait la halle, les rues bordées par des trottoirs impraticables, un pont qui ankylosait la rue principale et qui créait un embouteillage de plus d'un kilomètre. Rien qui ne puisse donner l'envie à un touriste de passage de faire une halte à Lalinde.

Puis la physionomie de la ville a commencé à changer. D'abord la rue des Martyrs, sous le mandat de Bernard Gouzot, la rue des Déportés, la place de la République (la Halle), sous le mandat de Pierre-Alain Pérès, et récemment la rue Gabriel Péri et la rue Montaigne. Tout ceci financé par la commune puis par la communauté de communes.

L'aménagement de la place de la République a aéré le lieu, et fait découvrir sous son meilleur aspect la halle devenue avec le temps l'un des attraits de la ville. La rue des Déportés, maintenant piétonne 6 mois de l'année donne aux promeneurs le bonheur de flâner et de prendre du temps aux terrasses des cafés et des restaurants. Et enfin, l'aménagement récent de la rue Gabriel Péri, qui complète une partie de la mise aux normes des rues et des

Stage cirque
avec le théâtre
de La Gargouille



Jefferson Poirot, joueur lindois
de l'équipe de France de rugby,
félicité par ses éducateurs sportifs
et Christian Bourrier



Six Cygnets
nés sur le Bassin



Magnifiquement réhabilitée la salle
de réception du Moulin de La Guillou
servira aux manifestations associatives
et privées



Sommaire

- **Pages 2/3**
Budget 2016
Adressage
- **Pages 4/5**
Les actus
- **Pages 6/7**
Travaux - Voirie
- **Pages 8/9**
Dossier Zéro phyto
- **Pages 10/11**
Histoire : Ste Colombe

trottoirs redonne de l'aisance aux piétons qui jusqu'alors avaient toutes les peines du monde à circuler sur des trottoirs de hauteurs et de largeurs différentes. Ces investissements nécessaires et bénéfiques aux Lindois, ont remodelé la vision des visiteurs et entretiennent les infrastructures. Une ville qui ne se modernise pas est une ville sans impact sur notre qualité de vie. D'autre part nous savons très bien que tout ce qui n'est pas entrepris à temps, sera toujours plus cher le lendemain.

Si l'on compare Lalinde aux villes de la même strate (environ 3000 habitants), notre commune a une particularité : sa superficie. La moyenne nationale est de 17,3 km² pour les villes similaires, Lalinde couvre 27,7 km². Cette étendue s'explique par les quatre anciennes paroisses qui composent la commune de Lalinde depuis la Révolution : Ste Colombe, Saint Sulpice (Port de Couze), Drayaux (Sauveboeuf) et Lalinde. Il est donc impossible de comparer les dépenses de notre ville avec celles de villes ayant le même nombre d'habitants. La voirie et les équipements sont plus importants : plus de 30 km de voirie, 3 écoles, 4 églises, 2 stades, 4 salles des fêtes. Mais malgré cela, Lalinde reste en matière de taxes locales bien en-dessous de ce qui se pratique sur notre canton et dans les villes de la même strate. Même si la baisse des dotations d'état nous oblige à réajuster les 3 taxes locales, l'endettement de la commune se situe bien en dessous de la moyenne nationale : 451 € par habitant pour Lalinde, contre 685 €.

L'investissement sur le renouvellement et l'amélioration du cadre de vie de la commune entière va se poursuivre, car nous voulons faire de Lalinde une étape obligée entre le Bergeracois et les grands centres touristiques du Périgord.

Avec une gestion saine, et un endettement raisonnable nous pouvons voir l'avenir avec sérénité.



Christian Bourrier
Maire de Lalinde

BUDGET 2016

Présentation financière consolidée

Budget Principal

+ Budget annexe Assainissement

+ Budget annexe Camping

(y compris la Régie directe « Base de Plein Air de La Guillou »)

Section de fonctionnement

Le budget consolidé (budget principal + budgets annexes) s'équilibre à 3,6 millions d'euros, soit une économie globale dégagée de près de 200 000 euros par rapport à 2015.

Il concerne les recettes et les dépenses relatives à l'activité courante des services communaux pour répondre aux besoins des habitants dans leur vie quotidienne.

Provenance des recettes

Produits des services	653 400 €	18,01 %
Impôts et Taxes	2 086 038 €	57,49 %
Dotations et participations	437 786 €	12,07 %
Autres produits de gestion courante	27 000 €	0,74 %
Produits exceptionnels	4 500 €	1,23 %
Amortissement des subventions	64 598 €	1,78 %
Atténuation de charges	38 500 €	1,06 %
Excédent 2015 reporté	276 481 €	7,62 %
TOTAL	3 628 303 €	100 %

Destination des dépenses

Charges à caractère général	850 891 €	23,45 %
Charges de personnel	1 968 203 €	54,25 %
Atténuation de produits	25 000 €	0,69 %
Charges de gestion courante	333 948 €	9,20 %
Charges financières	40 369 €	1,11 %
Charges exceptionnelles	1 450 €	0,04 %
Dotation aux amortissements	192 153 €	5,30 %
Autofinancement	186 745 €	5,15 %
Dépenses imprévues	29 544 €	0,81 %
TOTAL	3 628 303 €	100 %

Parmi les charges de gestion courante :

La participation aux organismes de regroupement pour un montant global de 188 273 € se détaille ainsi :

Agence Technique Départementale (ATD) :	3 000 €
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) :	1 587 €
Syndicat Départemental d'Energies (SDE 24) :	1 600 €
Syndicat Mixte d'Enseignement Musical (SME) :	32 443 €
Syndicat Intercommunal du Canal (SICL) :	39 810 €
Syndicat Intercommunal du Canal - entretien des berges :	14 300 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) :	95 533 €

Section d'investissement

Les principales prévisions de dépenses

Les principales prévisions de dépenses pour l'année 2016 concernent les domaines suivants :

Hors opérations déjà engagées en 2015 et restant à finaliser en 2016

Éclairage public place du 8 mai	9 009 €
Mobilier urbain place de la Halle	3 400 €
Matériel et outillage Centre Technique	15 000 €
Borne de saisie informatisation des Procès verbaux	1 800 €
Protection incendie des bâtiments	5 400 €
Travaux de sécurité et de rénovation tribune du stade de la Maroutine	34 000 €
Réaménagement après démolition de l'espace de l'ancien bâtiment LECARDEUX	113 500 €
Travaux de mise aux normes d'accessibilité mairie	144 500 €
Adressage du secteur de Sauvebœuf	8 500 €
Etude de la desserte de la zone de la Gratusse	25 000 €
Parcours sportif	21 000 €
Installations et équipements des bungalows toilés camping	10 000 €

Rappel : Les travaux de voirie sont réalisés par et avec le budget de la Communauté de Communes des Bastides, Dordogne-Périgord.

Fiscalité 2016 : Taux des différentes taxes

Afin de compenser partiellement la baisse des dotations de l'Etat ayant privé la commune de près de 52 000 € pour l'année 2015, puis à nouveau de 47 241 € supplémentaires en 2016, soit une perte sèche de ressources de près de 100 000 € sur deux ans, un très léger réajustement de 2 % a donc été appliqué sur les taux communaux :

- 7,28 % Taxe d'habitation (au lieu de 7,14 % en 2015)
- 22,55 % Taxe foncière bâti (au lieu de 22,11 % en 2015)
- 67,69 % Taxe foncière non bâti (au lieu de 66,37 % en 2015)

Ainsi, cet apport complémentaire de fiscalité permettra de majorer le produit fiscal de 24 581 €, le solde du manque à gagner étant financé par la recherche permanente d'économies et un travail constant de rationalisation des coûts (budget de fonctionnement 2016 à la baisse de près de 200 000 €).

Endettement communal

Son montant par habitant -au 1^{er} janvier 2016- s'élève tous budgets confondus à 451 €, celui-ci étant très inférieur à la moyenne nationale de l'endettement par habitant des communes de 2000 à 3500 habitants qui est lui de 695 €, mais pour leurs seuls budgets principaux.

Signalisation et adressage

A ce jour, quelques foyers lindiens ne bénéficient pas encore d'une adresse complète. C'est à dire que leur adresse ne comporte pas de nom de voie ou de numéro de rue. Or, sans nom ni numéro, l'accès au domicile est difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services de secours ou les services de soins à domicile. La localisation de chaque habitation est un enjeu important pour la sécurité des personnes, la distribution du courrier et bien d'autres applications. Une convention a été signée fin 2013 entre La Poste et la commune de Lalinde qui s'est lancée dans cette démarche de numérotation et de dénomination des voies.

Suzy Seignette, entourée de Nadia Hamchart et Jean-Pierre Corcket, a initié et réalisé ce long et minutieux travail de recensement des routes et chemins qui parcourent la commune, en commençant par le secteur de Sauvebœuf. Ces trois conseillers municipaux se sont donc appuyés sur la toponymie existante et ont consulté les Lindois n'ayant pas encore « d'adresse » afin de réaliser une proposition cohérente. La dénomination et la numérotation des voies sont régies par un ensemble de textes et nécessitent la mise en place d'une méthodologie technique et administrative rigoureuse.

A l'automne, les habitants de Sauvebœuf se verront attribuer et livrer un numéro de rue à apposer devant leur domicile, et des panneaux, aux noms de rues, seront installés. Les autres secteurs de Lalinde seront réalisés selon la même démarche dans les années à venir car la qualité de l'adressage est devenue un enjeu de développement économique des territoires et d'égalité entre les citoyens.

Directeur de publication
Christian Bourrier

Rédaction
Commission communication

Crédit Photos
Alain Vergez, Michel Couderc,
Emmanuel Pelé

Impression
Création Lambert 05 53 61 02 60

Dépôt légal juin 2016



Yann Madelaine, à la veille de ses 18 ans, ce jeune lindois, a participé à la 29^e édition de la Grappe de Cyrano. Il s'est classé :

- 51^e sur 640 participants
- 9^e en junior 2
- 3^e en 12 CC

M. le Maire et ses conseillers lui présentent leurs sincères félicitations.

Il Ristorante All'Olivo

Un air de famille, des racines italiennes, des amis, une cuisine méditerranéenne concoctée par Christian, un cadre chaleureux.

Ouvert en saison du Lundi au Dimanche.
Fermeture hebdomadaire le Mercredi.
Hors saison du Jeudi midi au Lundi soir.

All'Olivo
Place du XIV Juillet
24150 Lalande
Tél. 05 53 23 13 85
Courriel : allolivo24@gmail.com



L'Instant Présent rue des Martyrs change de propriétaire.



Romain Fonteneau, originaire de Vendée va nous faire découvrir de délicieuses galettes et des plateaux de fruits de mer venus directement de son pays.



Denise Combe a reçu la « Médaille de la Ville » des mains de Monsieur le Maire.

Toutes nos félicitations à celle qui en dépit des conditions climatiques est toujours présente jeudi et samedi depuis 40 ans sur le marché de Lalande.



Léonce de Roton, né à Albi le 25 Juin 1914, originaire d'une très ancienne famille périgourdine, après un long parcours parisien, est aujourd'hui pensionnaire de la maison de retraite de Lalande.

A 102 ans, il en est le doyen.



La piscine municipale de La Guillou est ouverte du 11 juin au 4 septembre 2016.

La gratuité s'applique aux enfants de moins de dix-huit ans domiciliés à l'année à Lalande, sur présentation d'une carte délivrée sur place.

Comme chaque année, la baignade est surveillée et les shorts de bain sont interdits.

Le Caf'Etcetera

Le Caf'Etcetera est animé par l'association « Semeurs d'Avenir » d'où son appellation de « café associatif ». C'est un lieu ouvert à tous, adhérents ou personnes de passage. Le but du café est de tisser du lien intergénérationnel et inter-culturel entre les individus mais aussi entre les associations du territoire Lindois.

L'activité du café s'articule autour de conférences, d'ateliers, de concerts, et bien d'autres encore à l'initiative de chacun, avec un point commun : la convivialité. On peut y déguster seul ou en famille des boissons chaudes ou fraîches, des glaces ou pâtisseries « maison », (sans alcool et à base de produits locaux et biologiques dans la mesure du possible), autour d'un des nombreux jeux de société ou livres à disposition. Chacun pourra s'attarder sur la terrasse surplombant la Dordogne, ou dans l'espace « détente », avec des jeux pour les enfants. D'autres découvertes vous attendent sur place, rue Péchaud.

Ouvert le mercredi de 14h à 18h30 et les jeudi-vendredi-samedi de 9h à 18h30.

Tel. 05 53 23 37 03

www.semeursdavenir.fr



Une convention a été signée entre la Mairie de Lalinde et l'aéroport de Bergerac afin que notre base de plein air de La Guillou soit présentée aux nombreux touristes et visiteurs de la région dès leur arrivée.

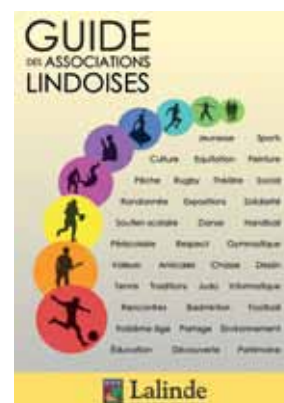
En contrepartie, une offre commerciale est présente sur notre Lalinde MAG.



Cet accord repose sur 2 parutions annuelles du Mag

Guide des associations

La commune de Lalinde bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche où l'investissement de nombreux bénévoles atteste du potentiel humain de notre territoire. Nos 70 associations représentent une force collective et garantissent le désir de bien vivre ensemble. Le service communication de la mairie a voulu rassembler ce vivier associatif dans un Guide disponible à l'accueil de la mairie, téléchargeable sur le site de Lalinde et qui sera distribué lors du Forum des associations organisé par la municipalité en septembre.



Un nouvel espace commercial

Enfin les travaux commencent !

Ces derniers jours, on peut apercevoir le début du chantier de démolition des anciens établissements Chausson. C'est un espace commercial qui va



prendre la place avec l'installation de 5 ou 6 commerces de bouche et de services et 35 nouvelles places de parking y seront aménagées pour le confort de la clientèle.

Un parcours sur les traces du Coulobre



Les onze conseillers municipaux juniors finalisent leur projet de parcours sportif autour du Coulobre. Les sept modules



cherché à mêler le sentier sportif à un sentier culturel habité par la légende du Coulobre. Pour cela, ils ont réalisé des dessins au gré de leur imagination en considérant davantage le dragon lindois comme un protecteur de la rivière. Ce projet artistique aboutira sur la réalisation d'une borne totem en utilisant la technique du pochoir sur supports bois.

Les jeunes apprentis-élus devraient pouvoir inaugurer officiellement leur parcours sportif début septembre, au moment de la fin de leur mandat. Lors de ces deux années d'exercice, ces 11 petits lindois auront exercé activement leur rôle de représentant en portant différents projets qui leur tenaient à cœur : l'organisation d'une journée Légo, la sensibilisation des automobilistes aux risques routiers aux abords de l'école bleue, une chasse aux oeufs qui a régalé près de 70 enfants à Pâques, enfin ce parcours sportif pour lequel ils auront ardemment travaillé. Le CMJ est une école de citoyenneté et de démocratie locale.



choisis seront installés fin-juin le long du canal entre la passerelle du Bassin et le pont de la Bouriette et seront ouverts à tous dès cet été. Les jeunes ont également souhaité voir une tyrolienne de 25 mètres de long installée sur la base de plein air du Moulin de La Guillou. De plus, afin de personnaliser leur parcours les enfants du CMJ ont

Informations sur la voirie

Perpétuel sujet à discussions, la voirie s'étend à Lalinde sur un linéaire de 30 km.

Le budget voirie est une part non négligeable des finances des collectivités aussi bien pour les mairies, les communautés de communes que les départements.

Quels sont les interlocuteurs ?

Notre département a en charge les routes départementales et certaines voies de l'agglomération déterminées par la préfecture sur de nombreux critères dont leurs destinations comme les routes menant aux gares.

Notre Communauté de communes, la CCBDP, détient la compétence des autres routes, des trottoirs et des chemins communaux revêtus.

Notre mairie pour les autres chemins communaux. Attention à ne pas confondre avec les chemins ruraux dont l'entretien ne constitue pas une dépense obligatoire pour la commune voir

articles L161-1 à L161-26 du code rural.

Comment sont déterminées les réfections de la voirie ?

Plusieurs fois par an des contrôles sont effectués sur le terrain à partir desquels une liste de travaux à entreprendre est établie selon plusieurs critères : état général de la chaussée, sécurité, fréquentation, trafic...

A partir de ces critères un choix est fait en commission voirie pour décider au mieux la réfection du réseau routier.

N'oublions pas que le conseil départemental et la communauté de communes doivent partager leurs ressources avec toutes les communes du département ou des communes adhérentes de la CCBDP qui lui ont confié leurs compétences voirie.

Chaque année la commune de Lalinde consacre une part importante de ses ressources pour la réfection des routes confiée à la CCBDP.



Réfection complète de la rue Montaigne et ses trottoirs, ainsi que la rue Gabriel Péri et la place du 8 Mai

Travaux prévus pour 2016

CCBDP

Réfection des routes pour un total de 92 265 €

- Chemin de Plante Bas
- Lotissement beau rivage à La Guillou Sauveboeuf
- Rue des Vimes
- Place et rue des Ubertes
- Port de Couze
- VC 3 les Magnacs

- De Ste Colombe à Sauveboeuf
- VC 202 secteur Grande Serre

A cela s'ajoutent les réparations ponctuelles : rebouchage des trous, point à temps (technique de réparation chaussée émulsion de bitume et gravillons afin de redonner l'étanchéité) sur les routes en attente de réfection plus conséquente. Pour information, sur le territoire de Lalinde les routes en mauvais état représentent une enveloppe financière de 300 000 €, estimation faite avant la tranche des travaux de cette année.

Département

Réfection du canelet rue Docteur Jammes (environ 400 000 €) et du point à temps sur le tour du bourg de Lalinde, rue des Martyrs, bd Stalingrad, bd de la Résistance ainsi que rebouchage sur les principaux axes départementaux.



Le Canelet sera dorénavant visible et sécurisé, mais malheureusement le coût des travaux n'a pas permis la réfection de routes départementales en 2016



La Bastide fait peau neuve

Démolition du bâtiment Lecardeux

Afin d'éliminer les points insalubres de la commune, le maire Christian Bourrier avait souhaité engager une procédure de démolition des anciens établissements Lecardeux, rue des Alliés. Ce bâtiment, véritable verrue esthétique au milieu de la Bastide, a été acquis par la municipalité il y a maintenant un an, afin d'éradiquer cet édifice mettant en jeu la sécurité des personnes passant à proximité. Un premier projet d'immeuble de 8 logements n'avait pu aboutir compte tenu du coût des fouilles archéologiques préventives que la commune aurait dû engager. La municipalité a donc décidé de remplacer la ruine actuelle, par un parking paysagé qui donnera ainsi un peu de clarté à ce quartier.

Cette semaine c'est une entreprise de désamiantage qui a engagé les

travaux au niveau de la toiture. Puis le bâtiment sera démantelé pierre après pierre afin de faire place nette avant l'aménagement d'un parking paysager qui pourra accueillir de nombreuses voitures, favorisant ainsi l'accès aux commerces locaux. Certaines pierres du bâtiment seront réutilisées afin de construire un muret dans le prolongement de la rue afin de conserver l'alignement traditionnel de la bastide linoise. Il en sera de même dans les prochains mois avec un nouveau muret en pierres entourant le square de l'Europe.

Les travaux débutés le lundi 30 mai nécessiteront la fermeture temporaire de la rue des Alliés, depuis la place du 14 juillet au croisement de la rue Brossolette, le temps effectif des travaux, soit en semaine uniquement, avec réouverture le week-end.

Un chantier de jeunesse à la Maison de Montard

Lalinde accueillera du 13 août au 3 septembre un chantier de rénovation du petit patrimoine par de jeunes volontaires internationaux, avec

travaux effectués en 2015, les jeunes réhabiliteront plusieurs pièces de cette ancienne maison linoise, devenue un haut lieu d'expositions artistiques et

culturelles. Ce chantier réunira 12 jeunes de différentes nationalités, qui profiteront de leur séjour pour découvrir les joyaux du Périgord. C'est Christine Vergez, 1ère adjointe au maire, qui est à l'initiative de ce projet. Elle précise d'ailleurs que « tout le sens et l'esprit de ces chantiers solidarités-jeunesse résident dans une approche d'échanges internationaux auxquels

l'association Solidarités-Jeunesse. C'est la seconde année que la municipalité fait appel à cet organisme afin de travailler à la revalorisation de la Maison de Montard. Dans la continuité des

participeront aussi des jeunes français dans des pays étrangers ». Une réunion publique d'information aura lieu à la Maison de Montard le vendredi 29 juillet à 18h. www.solidaritesjeunesse.org



Droit de parole

Dans un souci permanent d'économie budgétaire, (référence : Conseil Municipal du 03 mai 2016), l'opposition a proposé à l'assemblée municipale de limiter à une seule parution par an « Lalinde Mag » au vu de la multitude de supports médiatiques utilisés (internet, presse locale et panneau lumineux).

En conséquence et par cohérence notre rubrique « Droit de Parole », vous sera présentée une seule fois par an, à l'occasion du numéro édité en fin d'année.

L'opposition municipale

Les PHYTOS : la fin pour bientôt



Les pesticides : quels risques ?

On les nomme « produits phytosanitaires », « pesticides » ou « produits phytopharmaceutiques », et sont désormais au centre des préoccupations environnementales. Au-delà des impacts pour la biodiversité, les pesticides posent un véritable problème de santé publique. Les risques encourus sont importants, en lien avec les effets de toxicité chronique ou aiguë, mais aussi aux effets cumulatifs des molécules.

Les communes ont leur part de responsabilité

Les collectivités représentent environ 5 % de la consommation totale de pesticides en France et sont responsables de 30 % de la pollution des eaux. Parmi elles, les communes constituent des lieux particulièrement sensibles au transfert des pesticides dans l'eau car leurs surfaces sont majoritairement imperméables, le réseau de collecte des eaux pluviales est dense.



L'État dit « NON » aux pesticides

Après la formation Certiphyto garantissant des connaissances suffisantes pour utiliser ces produits toxiques à bon escient, à destination des professionnels et intégrer au Plan Ecophyto 2018 mis en place suite au Grenelle de l'Environnement, la loi Labbé va plus loin dans l'encadrement des usages non agricoles. La loi sur la transition énergétique, votée en 2014 interdit aux collectivités d'utiliser ces produits. Débattue pendant un an, cette loi voit ses échéances se réduire au fil des débats parlementaires pour être finalement adoptée en 2015. L'échéance concernant l'interdiction aux collectivités

passer de 2020 au 1er janvier 2017 ! Pour les particuliers, l'interdiction d'utilisation est avancée du 1er janvier 2022 au 1er janvier 2019 !

Même si cette décision marque une réelle avancée dans la prise de conscience de la nécessité de réduire l'exposition du public et des travailleurs aux pesticides, l'application ne sera pas sans conséquence... ou peut-être devrions-nous dire qu'elle ne sera pas sans gain !

Quels gains ?

Les gains seront multiples : pour la préservation de la biodiversité, des paysages, la formation et la responsabilisation des agents en tant que véritables acteurs en matière d'hygiène et de sécurité, et financièrement (coût élevé des produits phytosanitaires). L'expérience de la commune pourra être essaimée auprès des particuliers en prévision de l'échéance de 2019.

Des expériences concluantes



Devant le succès de la mise en place de cette démarche par des communes volontaires, l'État se sent maintenant prêt à imposer de nouvelles pratiques.



Des villes comme Tulle, Bordeaux, Monpazier, Couze et St Front, Mauzac, Bayac et bien d'autres ont déjà franchi le cap avec des

changements positifs.

Lalinde n'est pas en reste

Bien que n'ayant adopté aucune charte, la ville de Lalinde est, avec des communes comme Monpazier, Badefols..., un modèle dans la mise en place des bonnes pratiques. En effet, les agents impliqués ont eux aussi exprimé leur volonté de voir évoluer



les pratiques d'entretien des espaces publics. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la commune tend à la formation de ses agents, à la pratique de la gestion différenciée comme la diversification



des essences vers une végétation moins contraignante, au paillage, à la réduction des bacs, à la réduction de l'usage des produits phyto-sanitaires (moins 40% en 3 ans), à l'utilisation de méthodes alternatives (achat d'un désherbeur thermique pour brûler l'herbe, notamment à proximité de zones sensibles telle que le canal par exemple), au fleurissement des pieds de murs (rue Montaigne à titre expérimental) et à la conservation de certaines surfaces en zones enherbées. La gestion différenciée, déjà entamée à Lalinde deviendra plus tôt que prévu systématique. Il reste encore un important travail à réaliser

puisqu'il existe encore quelques espaces pour lesquels les alternatives seront plus difficiles à mettre en application.



Les cimetières : quel avenir ?

Les cimetières sont des lieux « sensibles » parce qu'à forte connotation affective et symbolique. Le niveau d'exigence attendu, en matière d'entretien, y est donc très élevé. D'ailleurs, ils représentent, à eux seuls, près de 46 % de la consommation totale de pesticides de la commune. Peut-être reviendrons-nous aux cimetières enherbés d'autrefois ?



MAIRIE DE LALINDE

Les agents municipaux utilisent plusieurs méthodes alternatives, comme le désherbage thermique pour brûler l'herbe, notamment à proximité de zones sensibles comme les écoles.



Lalinde pesticide free

La démarche d'abandon des phytosanitaires étant précipitée, Lalinde va lancer un état des lieux précis des espaces publics et des pratiques, ainsi que d'un plan d'actions (plan de désherbage avec hiérarchisation des espaces, projet d'amélioration portant sur les méthodes, les outils, les aménagements paysagers préventifs et curatifs à mettre en place), seront un préalable 2016 indispensable à la démarche. Ainsi, les zones prioritaires seront entretenues plus régulièrement et les zones moins fréquentées ne bénéficieront plus d'un désherbage systématique.

Les lindiens devront se préparer car ils seront confrontés à de nouveaux paysages et une nouvelle manière de gérer l'espace public. La commune éditera des fiches de bonnes pratiques à destination des jardiniers amateurs. En effet, dès 2019, la loi Labbé sera applicable aux particuliers.

Embellissement des espaces communaux et réduction des pesticides : des démarches complémentaires ?

Offrir des espaces publics fédérateurs et de qualité: L'aménagement de lieux simples, beaux, conviviaux et fonctionnels est un moyen de redonner aux espaces publics leur rôle premier. L'amélioration de la qualité de vie fait référence à la qualité de l'environnement dans sa signification la plus globale (urbaine, esthétique, écologique, ou naturelle). Pour atteindre cet objectif, Lalinde mobilise professionnels et bénévoles et répond ainsi à ses ambitions de bien être, de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion.



Les origines du village de Sainte-Colombe de Lalinde

Christian Bourrier

La première mention de Sainte-Colombe¹ de Lalinde date de 1096, époque où le pape Urbain II cite le prieuré bénédictin de Sainte-Colombe parmi les possessions de l'abbaye bénédictine de Charroux. En 1117, l'évêque de Périgueux, Guillaume d'Auberoche, renouvelle cette possession. Plus tard, une pancarte du XII^e siècle, nous indique que l'évêque de Périgueux en est le collateur. L'abbaye de Charroux a donc laissé le profit de cette église à l'évêché périgourdin.

Nous n'avons aucun document précis concernant la fondation de l'église de Sainte-Colombe de Lalinde, mais à l'évidence en 1096, date de sa première mention, cet édifice était relativement récent ; ceci pour plusieurs raisons. En premier lieu, un relevé des églises de France dédiées à sainte Colombe fait apparaître qu'hormis l'église de Sens fondée en 620 par Clotaire II, sur le lieu du martyr de la sainte, les autres

églises titrées de sainte Colombe ne sont pas mentionnées avant le X^e siècle. De plus, nous savons que c'est à partir du X^e siècle, avec un élan particulier au XI^e siècle, que se sont créées, le long des anciennes voies gauloises et romaines très empruntées au Moyen-Age, la plupart des églises rurales. En 1847, une étude concernant les villes et les villages près de Sens portant le nom de Sainte-Colombe, publiée dans le bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, indique que ces villages ne sont pas antérieurs au IX^e siècle. Époque où le facteur religieux a acquis son maximum d'influence en matière de toponymie, et où la majorité des noms de lieux en saint ont été créés. En Périgord une commune sur quatre porte un nom de saint. Sainte-Colombe de Lalinde se classe donc dans cette série de fondations.

La situation géographique d'un site, fut l'un des critères principaux à la fondation d'une église puis d'un village. Le bourg de Sainte Colombe est implanté à la croisée de plusieurs anciens chemins. L'un venant de Périgueux (Vésone) via Vicq, se dirigeant vers le sud, un autre venant de Drayaux en direction de Baneuil, s'ajoutent de nombreux

Evolution des travaux effectués depuis 2009 pour la sauvegarde de l'église de Ste Colombe :

Phase 1, concernant la réfection du clocher, des murs de la nef et des chapelles; l'extrados des voûtes et murs de la nef (remplacement des tirants par des épingles sous la voûte pour pallier à l'écartement de l'édifice).

Coût total : 456 850€

Travaux à effectuer en phase 2 :

La fin de la restauration extérieure et intérieure, les extérieurs du chevet, les extérieurs de la sacristie et l'intérieur du choeur et des abords, pour un coût estimé à 450 000€.

La phase 2 est en attente des subventions nécessaires.

La répartition financière est la suivante : DRAC 40 %, Région 20 %, Département 20 %, Commune 20 %.

autres chemins formant une toile d'araignée autour du village. Cette configuration de chemin passant par Sainte-Colombe indique une antiquité certaine du lieu. La voie venant de Périgueux, traversait la rivière à Lalinde (Diolindum) à hauteur des îles, pour se diriger ensuite vers Agen (Aginum). Elle est considérée comme étant une ancienne voie gauloise reliant la capitale des Pétrocores à celle des Nitiobroges. Cet itinéraire antique, emprunté au Moyen-Age par les pèlerins se rendant soit à Rome, soit à Saint Jacques de Compostelle, est probablement à l'origine du prieuré qui servait à la fois de halte, d'hôpital, et parfois d'auberge. Dans tous les cas ces prieurés étaient des lieux de repos pour les voyageurs. En résumé, ces indices nous permettent de fixer la fondation du prieuré de Sainte Colombe entre le X^e et le début du XI^e siècle.

Le Périgord n'a compté que deux églises sous le patronage de sainte Colombe : Sainte-Colombe de Lalinde, et Sainte-Colombe près de Douville où l'église a disparu. A contrario, en France, soixante autels et cinq grandes abbayes furent consacrés à cette sainte au Moyen-Age. De nos jours plus de cinquante localités françaises portent son nom. S'y ajoutent



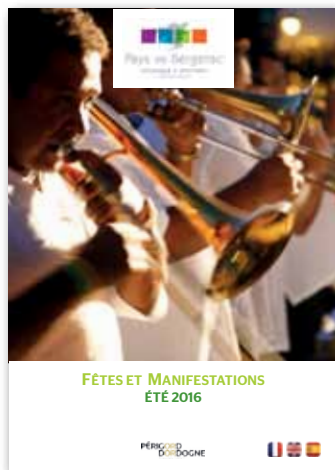
d'innombrables lieux-dits et fontaines. Toute la chrétienté occidentale célébra cette sainte au Moyen-Âge. Notamment en Espagne, pays d'origine de la sainte avec la cathédrale de Barcelone, en Italie avec la cathédrale de Rimini ou en Allemagne avec celle de Cologne.

Cet engouement en faveur de la jeune vierge espagnole entre le X^e et le XII^e siècle s'explique par des manifestations qui se sont déroulées à Sens dans les siècles précédents.

Le premier événement, est à mettre au crédit de Wénilon l'archevêque de Sens. En 853, il fait construire une nouvelle basilique en l'honneur de la sainte patronne de la ville, puis il fait retirer les reliques de sainte Colombe de la crique où elles sont gardées depuis des siècles, et les replacent dans la nouvelle basilique. La construction d'une basilique et la translation de reliques, sont des événements qui ont toujours eu un retentissement dans le monde chrétien. Ce sont des faits majeurs qui donnent au saint sa notoriété. A ceci, s'ajoute un autre acte tout aussi important. L'inhumation en 936, dans l'église abbatiale de Sainte-Colombe de Sens, de Raoul de France, duc de Bourgogne (921-923), mais surtout roi de France de 923 à 936.

A partir du X^e siècle, l'abbaye de Sens est rayonnante. La notoriété de la sainte colportée par les pèlerins de l'Europe entière, se répand dans tout le royaume de France et même au-delà des frontières. Le monde chrétien a connu Colombe à partir du X^e siècle. Et ceci explique pourquoi les églises dédiées à cette sainte n'apparaissent pas dans les textes avant le X^e siècle.

¹ Sainte espagnole venue dans la région de Sens en Bourgogne, martyrisée en 274.



Toutes les manifestations dans le guide Pays de Bergerac, Vignoble & Bastides

l'été sera "Show" à Lalinde

17 / 18
JUIN

Fête de la Musique
Place de la Halle

24
JUIN

Feu de la Saint Jean
Parking Maroutine

25
JUIN

Bodega
Bastide

01 / 03
JUILLET

Fête de La Saint Pierre Lalinde
Bastide

9 / 10
JUILLET

Show Crazy Car
Espace SNCF
Port de Couze

10
JUILLET

Vide-grenier
Place de la Bazinie

14/16/17
JUILLET

Show Funanbule Le Magicien du ciel
Bassin de Lalinde

16
JUILLET

Antiquités/Brocante
Place de la Bazinie

17
JUILLET

Journée de l'Art
Place de la Halle

30
JUILLET

Tradigordines
Place de la Halle

30/31/01
JUI/AOÛT

Fête votive Sauveboeuf
Place du foyer des Jeunes

5/6/7
AOÛT

Fête des Vins et Produits Régionaux
Place de la Bazinie

2/3/4
AOÛT

Cabaret Equestre
Espace Maroutine

14
AOÛT

Vide-grenier
Place de la Bazinie

21
AOÛT

Vide-grenier
Place de la Halle et pourtour

25
SEPT

Vide-grenier
Place de la Halle et pourtour

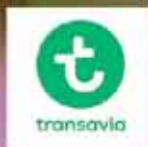
JUILLET / AOÛT - **Maison de Montard**
EXPOSITION PERMANENTE
Aquarelles - Huiles - Pastels

BERGERAC <> AMSTERDAM SCHIPHOL

En un battement d'ailes,
gagnez le monde entier.



6 VOLS / SEMAINE



Aéroport Bergerac 
Dordogne Perigord

LE PLUS PRÈS POUR ALLER PLUS LOIN